

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4004>



CTPD du 6 octobre 2011 : quelques échos des débats

On vous écrira...

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN -



Publication date: samedi 2 avril 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

En mars, [le Comité Technique Paritaire Départemental avait tourné court](#) en raison du refus de l'Inspection Académique de nous communiquer les informations dont nous avons besoin pour analyser la rentrée en termes de suppressions et créations de postes ; en juillet, l'Inspection Académique n'ayant pas jugé utile de le faire, la F.S.U. , forte de ses représentants majoritaires, avait dû demander que se tienne un CTPD pour examiner les modalités de la fermeture du collège Jean Zay. Le 6 octobre, l'I.A. convoquait le C.T.P.D. censé faire l'analyse de la rentrée 2011.



Les représentants de la F.S.U. y ont exprimé leur étonnement devant le P.V. du C.T.P. de juillet, qui ne reflétait les débats que d'une façon très édulcorée. Son approbation a donc été reportée, pour procéder à une nouvelle rédaction, plus conforme à la réelle teneur des débats.

On retiendra, pour ce qui concerne les chiffres, que les collèges de Saône-et-Loire ont accueilli à la rentrée 2011 391 élèves (dont 41 en SEGPA) de plus qu'en 2010, alors que les lycées généraux et technologiques, qui perdent 144 élèves dans les sections supérieures (essentiellement en BTS), en gagnent 67 de la Seconde à la Terminale.

Le lourd dossier des EVS/AVS a été longuement évoqué. Après la baisse brutale des moyens attribués pour leur recrutement en juillet, l'Inspection Académique se félicite d'avoir récupéré suffisamment d'heures pour que 11 000 des 15 000 heures prescrites par la Maison Départementale des Personnes Handicapées puissent être assurées. Nous ne connaissons pas le nombre exact d'élèves concernés... Difficile donc de comparer la situation actuelle avec celle de l'an passé. L'Inspection Académique assure que les enfants « qui ont un besoin indispensable de l'accompagnement pour leur scolarisation ont un accompagnant ». Une certitude que les représentants FSU sont loin de partager... La difficulté du recrutement des personnels d'accompagnement a elle aussi été longuement évoquée. Les représentants FSU n'en sont pas surpris, qui ont dénoncé dès le départ et entre autres choses, l'hyper-précarité subie par ces personnels recrutés dans le cadre de Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi ou Contrats d'Avenir désormais regroupés au sein des Contrats Uniques d'Insertion.

Pour tenter de remédier à cette difficulté de recrutement, l'administration a abondé à la dotation des AED de... 17 postes d'*assistants de scolarisation* dont les missions sont exclusivement dédiées à l'accompagnement d'élèves handicapés.

Si l'on écarte ces deux « dossiers », force est de constater que ce CTPD n'a fourni aucune réponse à nos questions : nous en sommes partis sans connaître ni les effectifs du privé et leur évolution sur la dernière décennie pourtant demandés en juillet, ni le ratio HP/HSA sur le département, ni les effectifs par séries et les effectifs des classes de seconde dans les lycées, ni la réalité de créations/suppressions de postes apparaissant dans certains documents, mais pas dans d'autres, ni le nombre d'heures dévolues au « danois »... A toutes ces questions restées en suspens, l'IA promet une réponse écrite... que nous attendons.

En mars, l'IA refuse de nous informer ; en juillet, elle nous réunit parce que la FSU l'y contraint, en octobre, elle présente un bilan de la rentrée très lacunaire et diffère ses réponses... Les personnels et leurs représentants méritent davantage de considération. En participant massivement aux élections professionnelles, les personnels ont l'occasion de la rappeler à l'administration.





Fédération Syndicale Unitaire

PS:

A lire encore sur notre site :

- l'ensemble des articles consacrés à la rentrée 2011 dans les collèges et lycées de Saône-et-Loire : [Rentrée 2011 en Saône-et-Loire](#)
- les articles consacrés à la fermeture du collège Jean Zay de Chalon/Saône dans le dossier [La resectorisation en Saône-et-Loire](#)